



Conseil de la Vie Sociale

Date et lieu : 25 avril 2016 – AFTC à Besançon

Heure de début : 10h30 - Heure de fin : 15h00

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

1/ Validation des relevés de conclusion des CVS du 12/10/15 et du 19/03/16

Les relevés de conclusion sont validés.

Stéphane confirme son accord pour écrire le relevé de conclusion de cette séance avec l'appui de Madeleine BREHIER

2/ Présentation du projet de service des SAMSAH

Des documents de présentation sont remis aux membres présents.

Après présentation et échanges, le CVS émet un avis favorable sur ce projet

3/ Proposition de formation à l'IRTS pour les usagers membres du CVS

Les documents de présentation de cette formation sont remis en séance.

Les usagers présents sont tous intéressés pour participer sous réserve que :

- Une aide leur soit apportée, si besoin, pour l'organisation des transports,
- Les modalités de la formation soient bien adaptées : supports papiers, pauses...
Points de vigilance et préconisations à faire par les ergos,
- Si possible, le choix de la ville suivant le lieu d'habitation.

Les familles présentes indiquent qu'elles seraient aussi intéressées par une formation sur leur rôle au CVS.

Les professionnels également.

Mme Gros se charge de faire un premier retour à l'IRTS avec l'ensemble de ces questions et remarques.

Ensuite, confirmation des inscriptions individuelles.

4/ Questions en cours de traitement

(Voir pages ci-après)



5/ Nouvelles questions

(Voir pages ci-après)

6/ Date du prochain CVS

4 juillet 2016 à 10h30 à Besançon

7/ Divers

Pas de points à traiter

9/ Intervention de Mme CEUGNART, personne qualifiée

Des documents relatifs à son rôle de personne qualifiée, sont remis en cours de séance



QUESTIONS DES MEMBRES DU CVS

QUESTIONS EN COURS DE TRAITEMENT

Signalétique et aménagements

Site de Besançon

Signalétique et aménagement de la cour sur Besançon

Financement accordé

Démarrage de la mise en œuvre

Des usagers des différents services seront associés

Objectif : signalétique finalisée pour fin d'année

SAMSAH 39

Locaux

Mme Gros indique qu'il s'agit de locaux provisoires

Accessibilité à revoir : travaux limités

Parking : constat du manque de places

Toilettes : *prévoir des barres – avis d'ergo demandé*

Pièce spacieuse mais parfois place un peu juste

Prévoir information au CVS pour avis quand nous aurons des pistes de changement

Animation

CAJ

La proposition d'une journée sport avec tous les usagers des services, administrateurs professionnels ... a été formulée par les usagers.

S. Robert vient de reprendre à temps plein (1^{er} mars 2016) et va pouvoir investir cette mission de sport adapté.

Au 25/04/16 : préparation du raid Handiforts

UROS

Salle de jeux accessible entre 13h et 14h tous les jours – salle en autogestion. Essai sur 2 mois depuis début octobre 2015 ?

Bilan à faire. Revoir avec les professionnels concernés.

SAMSAH 39

Activités : Souhait de rencontres autour d'un repas, de temps d'activités.

Besoin d'un GEM, d'un centre d'accueil de jour noté, à faire remonter auprès des financeurs.



Fonctionnement courant

SAMSAH Aire Urbaine

Demande d'une rampe d'accès à l'entrée du SAMSAH AU : Diagnostic accessibilité réalisé. Il existe déjà un accès (un peu long pour parvenir à l'entrée). Proposition de courrier à Néolia pour solliciter l'installation d'une rampe courante contre le mur de l'escalier proche des locaux du SAMSAH ou au milieu des escaliers.

Demande reprise dans l'agenda accessibilité déposé par Néolia

CAJ

Marche pied du trafic peu stable : le changement du trafic pour un véhicule plus adapté a été budgété dans le cadre du budget prévisionnel de 2015

Le nouveau trafic est livré. Manque une poignée à l'avant. Voir si celle qui est non installée pourrait convenir. Avis ergo demandé.

Au 25/04/16 : voir avec l'entreprise chargée des adaptations/mise en place

Pas de sèche mains dans toilettes handicapées : difficile de savoir où l'installer pour ne pas gêner le passage d'un fauteuil

Madeleine Brehier va étudier un emplacement possible

Prévoir également un miroir.

Voir également pour installation de poignées dans les toilettes femmes et hommes.

Locaux Besançon

Vérifier le chauffage dans la salle de repos :

Fait, le chauffage fonctionne au 25/04/16

Véhicules

Mise en place de groupes testeurs sur Besançon et Lons

Au 25/04/16 : visite des concessionnaires à organiser

Autres demandes

CAJ

Demande de gel hydroalcoolique

Demande à faire aux infirmiers du SAMSAH afin d'expliquer le nettoyage des mains, et connaître le but de cette demande : Martine Menouillard (infirmière au SAMSAH 39) explique qu'il faut l'utiliser sur des mains non souillées mais utile en période d'épidémies (Pascale et Olivier vont rencontrer les usagers pour en échanger avec eux).

Selon les usagers du CAJ, l'utilisation du gel est nécessaire avant chaque atelier cuisine

Au 25/04/16 : Intervention en préparation. Planification d'une date à prévoir avec le CAJ



SAMSAH 25

Remarques sur les plaquettes

- Manque mention neuropsychologue et mettre mention « des infirmiers » au pluriel.
- Taille de caractère à revoir
- Corriger « encourager » et non « encouragez »
- Demander l'avis du CVS avant réimpression.
- Ne plus utiliser les anciens supports.

DHA

Prévoir une présentation au CVS, voir la question de la représentation et revoir ensuite la plaquette

25/04 une réunion pour les personnes bénéficiant du DHA ou susceptibles d'être intéressées ainsi que pour leurs familles va déjà être organisée en juin.

GEM

Prévoir l'envoi systématique du CR du CVS aux Pdts de GEM

Fait pour les deux derniers CR.



NOUVELLES QUESTIONS DES USAGERS

CAJ

Salle atelier informatique : débarras informatique prévu. Voir l'utilisation actuelle souhaitée.
Salle utilisée pour l'atelier photo UEROS et pour les entretiens avec la psychologue.
Revoir également pour la salle de jeux suivant bilan.

SAMSAH 25

Pas de question

SAMSAH AU

Pas de question

SAMSAH 39

Pas de question

PROCHAIN CVS

Le lundi 4 juillet à partir de 10h30

au siège de l'AFTC à Besançon

17, rue Pergaud

25000 BESANCON



Intervention d'une personne qualifiée

« L'exercice des droits et libertés individuels est garanti à toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social »

« Toute personne prise en charge ...ou son représentant légal peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, à une personne qualifiée. »

**Intervention de Mme Ceugnart,
Personne qualifiée sur le Doubs**

Documents sur les droits remis en séance.

- **Rôle et mission**

Rôle de médiation par l'écoute de l'utilisateur et la recherche de la restauration d'un dialogue entre les 2 parties. Pas de pouvoir de contrainte sur la Direction, ni d'investigation sur les lieux.

Après son intervention, doit envoyer un compte-rendu à la personne qui l'a sollicitée, à l'ARS, au Département et au Préfet.

- **Comment la solliciter**

L'utilisateur ou son représentant légal doit écrire un courrier en expliquant le problème.

La personne qualifiée prendra RDV avec l'utilisateur et rencontrera systématiquement la Direction de l'établissement.